



Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
Direction Nationale des Forêts et de la Faune
Projet « Renforcement de la résilience et de la capacité d'adaptation des communautés les plus vulnérables au changement climatique en Guinée Forestière »
PIMS: 6016-Project ID: 00107544 - Award: 00107165

N°/PRACC-GF/DNFF/MEDD/2026

Conakry, le 21/10/ 2026

AVIS D'APPEL D'OFFRES

La République de Guinée a bénéficié d'un financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) pour appuyer le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) dans la mise en œuvre d'un projet intitulé : « Renforcement de la résilience et de la capacité d'adaptation des communautés les plus vulnérables au changement climatique en Guinée Forestière (PRACC-GF) », pour une durée de cinq ans.

Dans ce cadre, le MEDD à travers la Direction Nationale des Forêts et de la Faune lance un appel d'offres national pour le recrutement d'entreprise ou de groupement d'entreprises pour les travaux d'aménagement hydroagricole des périmètres maraichers des huit (08) des microprojets des préfectures de Lola, Youmou, Beyla, Macenta et N'Zérékoré réparties en de deux (02) lots distincts pour un délai d'exécution ne dépassant pas trois (03) mois au compte du PRACC-GF.

Les travaux sont repartis en deux (02) Lots distincts :

1. **Lot 1 :** Consacré à la réalisation de quatre (04) forages hydrauliques d'une capacité minimale de 2 m³/h chacun, ainsi qu'à la réalisation de clôtures grillagées et la réalisation de châteaux d'eau métalliques d'une capacité totale de stockage de 10 m³ de deux (02) cuves de 5 m³ chacune avec la mise en place de systèmes d'adduction d'eau destinés à l'alimentation des périmètres maraichers des microprojets dans les communes rurales de Gouéké (préfecture de N'Zérékoré), de Moussadou, de Nionsomorodou (préfecture de Beyla) et de Kokota (préfecture de Lola) ;
2. **Lot 2 :** Consacré à la réalisation de quatre (04) forages hydrauliques d'une capacité minimale de 2 m³/h chacun, ainsi qu'à la construction de clôtures grillagées et la réalisation de châteaux d'eau métalliques d'une capacité totale de stockage de 10 m³ de deux (02) cuves de 5 m³ chacune avec la mise en place de systèmes d'adduction d'eau destinés à l'alimentation des périmètres maraichers des microprojets dans les communes rurales de Diéké et de Bignamou (préfecture

de Youmou), de Koulé (préfecture de N'Zérékoré) et de Vasseredou (préfecture de Macenta);

Les entreprises devront soumissionner pour chacun des lots séparément. Il n'est donc pas exclu qu'une entreprise ou groupement d'entreprises se voit adjudgé plusieurs lots s'il présente les meilleures offres.

Dans la mesure où votre entreprise est intéressée par notre offre, nous vous demandons de bien vouloir nous faire parvenir une offre technique et financière au plus tard le 12 novembre 2026 à 23 h 59 (GTM) par mail à l'adresse suivante : achat.bs.peged@gmail.com.

Toute offre incomplète, non conforme aux exigences du dossier d'appel d'offres ou reçue après la date et l'heure limites de dépôt sera rejetée.

Les exigences en matière de qualifications sont détaillées dans le cahier de charge. Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires. Voir le cahier de charge pour les informations détaillées.

Le dossier de soumission complet devra être envoyé au plus tard le 12 novembre 2026 à 23 h 59 (GTM).

Le dépôt des dossiers de soumission peut être effectué à l'adresse citée ci-dessus.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir d'amples renseignements supplémentaires auprès de la Programme Environnement :

Du lundi au jeudi : de 9 heures à 16 heures et Vendredi de 9 heures à 13 heures.

Les offres seront ouvertes, en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les soumissionnaires seront informés du lieu, de la date, et l'heure d'ouverture par E-mail et/ou par téléphone.

Le Programme Environnement se réserve le droit de rejeter toute offre incomplète, mal élaborée ou parvenue après la date et l'heure de clôture sans qu'il n'ait à s'expliquer à ce sujet.

Les exigences en matière de qualifications sont détaillées dans le DAO. Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

LE DIRECTEUR NATIONAL

IBRAHIMA CIRE CISSE